

Le 3 juillet 2019

Communiqué de presse

BTP Banque s'engage avec la CCI Paris Ile-de-France en faveur du financement des PME du Grand Paris

BTP Banque a signé ce jour avec la CCI Paris Ile-de-France son adhésion à la Charte pour le financement bancaire des PME du Grand Paris.

Dans le cadre du projet du Grand Paris, la CCI Paris Ile-de-France a créé en janvier 2016 un dispositif innovant, CCI Business Grand Paris. Ce dernier a pour objectif de favoriser l'accès des PME aux marchés du Grand Paris, en donnant de la visibilité sur les investissements des grands donneurs d'ordre. Il rassemble à ce jour une douzaine de maîtres d'ouvrage du Grand Paris et compte 1 600 entreprises adhérentes dont plus de 1.000 PME.

Pour devenir acteurs de la construction du Grand Paris et des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, les PME, en particulier les entreprises du secteur du BTP et des secteurs concernés, mais également les start-ups innovantes doivent être en capacité financière de candidater aux appels d'offres et de répondre aux marchés, directement ou en sous-traitance. Afin de répondre à cet enjeu, la CCI Paris Ile-de-France et onze banques ont signé en 2018 une *Charte pour le financement bancaire des PME du Grand Paris* afin de leur proposer un accès facilité à un panel large et varié de solutions couvrant l'ensemble de leurs besoins en financement.

BTP Banque est la banque spécialiste du financement de l'exploitation des entreprises du BTP et de la délivrance des cautions nécessaires à l'obtention et à la réalisation des marchés publics et privés. À même de répondre à tous les besoins de financements d'investissements à travers une large gamme de crédits.

« *BTP Banque souhaite, à travers la signature de cette charte, se mobiliser particulièrement en faveur des entreprises du secteur du BTP contribuant aux chantiers du Grand Paris* » se réjouit Sylvie Loire Fabre, présidente du Directoire de BTP Banque.

« *Cette nouvelle adhésion conforte la Charte pour le financement bancaire des PME du Grand Paris au profit des entreprises des secteurs du bâtiment et des travaux publics* » souligne Didier Kling, président de la CCI Paris Ile-de-France.

Retrouvez la Charte et la présentation du dispositif sur www.ccibusiness-grandparis.fr

Relations presse : Hassan Chalada - 01 55 65 70 57 – hchalada@cci-paris-idf.fr

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France

27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - [Espace presse](#)